

Avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet pour la création d'une structure expérimentale médico-sociale d'accompagnement et de soins palliatifs en Pays de la Loire

Autorité de publication de l'appel à projet	Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire
Calendrier	Date de publication de l'AAP : 3 octobre 2025 Date de clôture des candidatures : 2 novembre 2025 Date de la commission d'information et de sélection d'appel à projet : 2 février 2026
Contexte de l'appel à projet	<p>Cet appel à projet s'inscrit dans la stratégie décennale des soins d'accompagnement, annoncée par la ministre du travail, de la santé et des solidarités le 10 avril 2024 qui vise à renforcer les soins palliatifs et à améliorer la prise en charge de la douleur et l'accompagnement de la fin de vie en créant un modèle français de l'accompagnement et des soins palliatifs.</p> <p>Cette stratégie décennale des soins d'accompagnement apporte une triple évolution en :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favorisant, dès le diagnostic, une prise en charge adaptée et anticipée de la personne malade et de son entourage par une équipe pluridisciplinaire, afin de préserver le plus possible leur qualité de vie et leur bien-être ; -Renforçant l'accompagnement des patients par une réponse à tous leurs besoins, qu'ils soient médicaux et non médicaux, de nature physique, psychologique ou sociale, quel que soit le lieu de vie ou de soin des personnes sur le territoire ; -Soutenant l'émergence d'une filière de formation universitaire en médecine palliative et d'accompagnement pour les médecins et les soignants. <p>L'appel à projet concerne la création d'une structure expérimentale s'adressant à des personnes en fin de vie, en situation stable et non complexe ou nécessitant des ajustements ponctuels ou en situation à complexité médico-psycho-sociale intermédiaire (niveaux 1 et 2 de graduation des niveaux de prise en charge) et ne pouvant ou ne souhaitant pas rester chez elles.</p>
Classement établi par la commission d'information et de sélection d'appel à projet	
1	LNA
2	ACAOAB
3	CH Saint-Nazaire
4	Association Monsieur Vincent
5	ADMR 85
6	CH Lys Hyrôme
7	Korian
8	EMEIS

Le Président de la Commission,

P/ Le Directeur général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire,

Le Directeur par intérim de l'autonomie et de la santé mentale

Sébastien Ripoché



Direction de l'Autonomie et de la Santé mentale
ars-pdl-dasm@ars.sante.fr
 17 boulevard Gaston Doumergue - CS 56233
 44262 NANTES cedex 2
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr